

Politique d'accessibilité, conditions d'accès

Nos formations sont en distanciel. Nos locaux n'étant pas adaptés, une formation en présentiel pourra être réalisée sur site client uniquement. Dans ce cas, il incombe au client de prévoir un bâtiment facilitant l'accès aux personnes en situation de mobilité réduite (accès au locaux, déplacement dans les locaux, toilettes dédiées, mise en sécurité dans les escaliers de secours...) et malvoyantes.

D'une manière générale, lorsque qu'un stagiaire est en situation d'handicap, nous faisons un point préalable avec notre client pour obtenir des précisions sur la nature du handicap et sur les moyens que nous pourrions mettre en œuvre pour rendre sa formation la plus confortable possible. À l'issue de ce point, nous informons le client des moyens que nous mettrons en œuvre.

Dans tous les cas, le référent Handicap est le contact privilégié du stagiaire pour toute demande qu'il pourrait avoir.

L'intervenant est également informé et a pour mission de prévenir le contact privilégié en cas de besoin.

Nous pouvons également transmettre au stagiaire, sur demande, les supports de formation au format électronique en amont de la formation.

En cas de handicap identifié, via le retour du questionnaire d'identification des besoins et attentes, le référent handicap vérifie si le moyen de compensation est applicable et si le matériel adéquat est disponible

Infotem collabore avec les organismes suivants :

CAP EMPLOI → Ils sont en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Contact :

CAP EMPLOI

[43bis Rue d'Hautpoul, 75019 Paris](#) – 01.44.52.40.60

AGEFIPH → La mission de l'Agefiph est de favoriser l'emploi des personnes handicapées : elle aide les personnes en situation de handicap à trouver un emploi, à suivre une formation, à conserver un emploi ou encore à créer une entreprise.

Contact :

AGEFIPH

Délégation régionale Ile-de-France
24/28 Villa Baudran 21/37 rue de Stalingrad - Immeuble Le Baudran - 94110 Arcueil
ile-de-france@agefiph.asso.fr
Tél. générique : 800 11 10 09 de 9h à 18h

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Référent pour l'insertion professionnelle

L'équipe pluridisciplinaire (évalue les besoins de compensation de la personne handicapée et son incapacité permanente. Dans les situations les plus complexes, elle peut également proposer la mise en place d'un plan d'accompagnement global

MDPH 75 - PARIS

69 Rue de la Victoire – 75009 Paris

Téléphone : 01.53.32.39.39

<https://handicap.paris.fr/>

Fait à Paris,

Le 17/10/2024



INFOTEM
21/23, rue des Ardennes
75019 PARIS
☎ : 01 55 26 89 79
SIRET : 320 459 993 00053